BULLETIN MUNICIPAL

www.coray.bzh
Commune de Coray

MARS 2023

CORAY
KORE

NOTRE COMMUNE

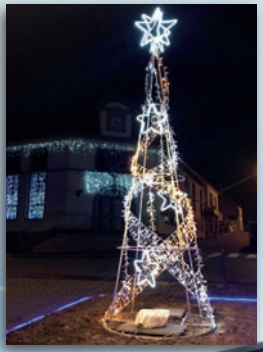

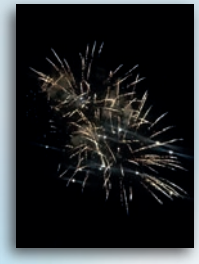

Agenda des manifestations 2023

6 janv.	Vœux de la municipalité
11 févr.	Les Nuits des Étoiles d'Hiver Loar Gann
18 févr.	Repas des Glaziks
3 mars	Loto du Tennis de Table à Trégourez
19 mars	Commémoration Fin de la guerre d'Algérie
25 mars	Repas de l'APE école de Leurgadoret
8 mai	Commémoration Fin de la guerre 39/45
27 mai	Course cycliste Comité d'animation
3 juin	Rassemblement de Jeunes Glaziks
10 juin	Fête de l'école de Leurgadoret
24 juin	Courses pédestres Courir et Marcher
24 juin	Passage de niveaux Skol Gouren Kore
1 juil.	Repas des Pompiers
1 juil.	Tournoi de pétanque du Pardon St-Pierre St-Paul
14 juil.	Commémoration combats de la Résistance à Kernabat et Quillien
29 juil.	Fête de Lochrist
12 août	Nuit des Étoiles Loar Gann
9 sept.	Forum des associations
24 sept.	Randonnée Kore à Cœur de Courir et Marcher
7 oct.	Repas de l'APE école de Leurgadoret
21 oct.	Poker des Glaziks
oct.	Fête de la science Les Amis du Relais 29
11 nov.	Commémoration Armistice 14/18
2 déc.	Téléthon

État civil 2022

Parmi les familles ayant consenti à la publication.

Bienvenue aux nouveaux petits Corayens
Félicitations aux parents

Kataleïya LE GALL née le 15 janvier
Noémie COTONNEC née le 11 mars
Malo CHENU né le 15 mars
Ethan GREVELLEC né le 31 mars
Orya EVENO née le 2 mai
Mia LE BUREL née le 30 mai
Baptiste KIRCHE né le 4 juin
Amélia KIRCHE née le 4 juin
Augustin GAUTIER né le 3 juillet
Soa SCHEVENEMENT LENGRONNE né le 30 juillet
Aaron ULLIAC né le 2 août
Naïm GORTOBBA née le 3 août
Laynah JOLIFF née le 19 septembre
Awena LE MAO née le 21 octobre
Malo HERLEDAN né le 28 décembre

La Commune adresse ses félicitations aux mariés

Vincent GOULLANCOURT et Pauline CLABAUT
célébré le 27 mai
David COURTEAUX et Jennifer CANDHAL
célébré le 4 juin
Karim KHEIRI et Jennifer CORNO
célébré le 25 juin
Pascal LE GUILLOU et Cécilia TOUITOU
célébré le 9 juillet
Olivier MINATCHY et Élodie STANG
célébré le 6 août
Mickaël CANEVET et Élise BOURHIS
célébré le 1er octobre

Ils nous ont quittés. La Commune présente ses condoléances aux familles

Jean BESCOND décédé le 18 janvier
Georgette LE GUILLOU décédée le 22 janvier
Stéphane FLEURY décédé le 30 janvier
Yvette LE BRAS décédée le 3 février
Alain BIENASSIS décédé le 11 mars
Françoise LE BARZE décédée le 28 mars
Marie BARGAIN décédée le 31 mars
Marie CITAREL décédée le 1er avril
Xavier GUILLERMOU décédé le 23 avril
Cécile MORVAN décédée le 24 avril
Louise TOLLEC décédée le 17 mai
Anne DAOUDAL décédée le 4 juin
Christiane GAIDE décédée le 15 juin
Jérôme QUÉMÉRÉ décédé le 14 juillet
Marie-Anne SALAÜN décédée le 17 juillet
Marie QUINTIN décédée le 29 juillet
Jean LE MEUR décédé le 6 août
Roger QUÉMÉRÉ décédé le 11 août
Marie LE DRÉAU décédée le 8 septembre
Jean COLLOREC décédé le 9 septembre
Marie LE MEUR décédée le 22 septembre
Charles SINQUIN décédé le 1er octobre
Marie-Jeanne TREUJOU décédée le 11 octobre
Jeanne MÉVÉLLEC décédée le 21 octobre
Marie MAHÉ décédée le 19 novembre
Jean MAO décédé le 22 novembre
Jeannine LE BRIS décédée le 7 décembre
Roger BOUTET décédé le 18 décembre
Anna LE MAO décédée le 22 décembre
Jean-Pierre GOURLAY décédé le 27 décembre
Alain LE GARREC décédé le 27 décembre

Édito

Chères Corayennes, chers Corayens,

Après deux ans d'interruption due à l'épidémie de Covid 19, la cérémonie des vœux a pu se dérouler le vendredi 6 janvier dernier, dans la salle polyvalente rénovée. Après de nombreux rebondissements, des travaux qui durent plus longtemps que prévu, les espaces polyvalents de «Pors Clos» ouvrent enfin !!! Il reste encore quelques finitions, et aux beaux jours, le parking sera enrobé. Il est toutefois regrettable que ce projet n'ait pas été étudié en termes d'efficacité énergétique par la précédente majorité, surtout compte tenu du contexte actuel, axé sur l'énergie, que nous subissons tous aujourd'hui.

Grâce à la ténacité d'Annaïg Lorand, référente municipale, et des bénévoles, la médiathèque a ouvert ses portes le samedi 4 février. Dans cet espace dédié à la culture et aux loisirs, elles sont heureuses de vous y accueillir.

En partenariat avec Finistère Habitat, bailleur public, la municipalité a mis en place une politique de logement active. Ainsi, quinze nouveaux locatifs seront réalisés d'ici 2024. Les logements vacants et à l'état d'abandon représentent un autre enjeu sur notre commune, nous y travaillons en partenariat avec la Communauté de Communes.

Le maintien de la voirie communale tout comme la rénovation du réseau d'eau potable sont essentiels, et feront l'objet de nouveaux programmes. La viabilisation du lotissement Park Corler est terminée, les lots sont prêts à la commercialisation.

L'étude pré-opérationnelle de la salle d'activités sportives, par le cabinet Vic Ouest, retenu après consultation, démarrera bientôt.

L'acquisition de la Maison Paroissiale va permettre l'installation d'une Maison des Assistantes Maternelles (MAM) en cœur de bourg, avec des travaux prévus pour 2023. Pour permettre le dépôt de demandes de subventions sur ce projet, nous avons souhaité un premier chiffrage prenant en considération toutes les optimisations possibles en matière d'accueil du jeune enfant et de consommations énergétiques. De nouvelles études sont en cours afin d'orienter les priorisations sur ce projet structurant pour notre commune.

L'aménagement des entrées de bourg avec la création de cheminements doux pour favoriser les déplacements à pied ou à vélo est à l'étude.

L'EHPAD, ravalé en septembre 2021, va poursuivre son évolution par une réhabilitation des espaces et la construction d'une extension, afin d'améliorer les conditions de vie des résidents. L'achat d'une propriété jouxtant la maison de retraite permettra d'envisager la réalisation de logements inclusifs, destinés à répondre aux besoins de personnes plus indépendantes.

Afin d'éviter la fermeture définitive d'un service public, une délibération du conseil municipal acte la décision de créer une agence postale communale. Des travaux d'aménagements seront effectués prochainement.

Concernant la démographie, le nombre de naissances est en légère progression : 17 naissances en 2020, 18 en 2021 et 21 en 2022. Le nombre de décès est relativement stable : 27 décès en 2020, 32 en 2021 et 30 en 2022. En 2020, 2 mariages ont été célébrés, en 2021, 4 mariages et 8 PACS et en 2022, 6 mariages et 7 PACS.

En matière d'urbanisme, les chiffres prouvent bien l'attractivité de Coray, sur les 3 années 2020/2021/2022 nous totalisons 46 permis de construire, 99 déclarations préalables de travaux et 227 certificats d'urbanisme.

La Communauté de communes fête ses 30 ans cette année. Cet anniversaire est l'occasion de découvrir ou redécouvrir les compétences d'une collectivité qui travaille au côté de notre commune. Cet événement sera célébré tout au long de l'année par le biais d'animations au sein des 11 communes. Dans le cadre de sa compétence enfance-jeunesse, l'accueil de loisirs 3-10 ans et 10-16 ans est désormais, depuis le 1er janvier, un service géré en régie directe par la collectivité Communauté de communes de Haute Cornouaille.

Bien évidemment, nous ne pouvons ignorer le contexte général, avec la guerre en Ukraine et les conséquences économiques qui en découlent : la crise énergétique, l'inflation...

Aussi, je tiens à remercier chaleureusement mon équipe municipale pour le travail accompli au cours des derniers mois. Je suis fière de pouvoir compter sur une équipe, dévouée et investie dans les projets. Grâce à cet engagement, nous souhaitons faire de Coray, une commune dynamique et attractive où il fait bon vivre. Je mesure la chance de pouvoir m'appuyer sur une équipe formidable, et j'espère continuer à travailler avec elle pour poursuivre notre action au service de la collectivité et des habitants.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Joëlle LE BIHAN
Maire de Coray

MAIRIE DE CORAY
Tél : 02 98 59 10 10 / Fax 02 98 59 70 71
Mail : mairie-coray@wanadoo.fr

www.coray.bzh

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, mercredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30
Jeudi : 8 h 30 - 12 h. Vendredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 16 h 30

Permanence des élus :
Tous les samedis de 10 h à 12 h.
Pour un rendez-vous avec Joëlle Le Bihan, maire, veuillez contacter la mairie.

BULLETIN MUNICIPAL DE CORAY
MARS 2023
Directrice de publication : Joëlle Le Bihan
Coordination / Rédaction : Michel Sanséau, Éric Le Borgne, Christelle Le Nader, commission communication, mairie.
Maquette et mise en page : Solène Le Grand. www.solenelegrand.fr
Photos : Mairie de Coray, élus, associations, C.C. Haute Cornouaille, Service-public.fr.
Impression : Imprimé à 1300 exemplaires sur papier recyclé par : APF 3i Concept, Briec.

Travaux

Réseau d'eau

Pour la réfection du réseau d'eau sur le secteur de Stang Castel, Kerdanet, Parc Laër et Kerherno, l'entreprise TPC Ouest de Brest a utilisé une trancheuse sur la majeure partie des tronçons.

Aux endroits où cela n'était pas possible, elle a procédé au creusement des tranchées à la pelle mécanique pour enterrer les tuyaux. Une longueur de 3,8 km de canalisations de 63 mm a ainsi été renouvelée.

D'autres secteurs seront rénovés par la suite .

Contexte énergétique et éclairage public

Depuis quelques mois, compte tenu de la situation énergétique, la durée de l'éclairage public a été réduite.
L'éclairage public est donc interrompu la nuit :
- de 21h à 6h30 (23h le week-end) dans le cœur du bourg, au lieu de 23h - 6h.
- de 21h à 6h30 sur les extérieurs, au lieu de 23h - 6h.

En parallèle à ces mesures, la municipalité s'est engagée dans la réalisation d'une étude globale sur l'éclairage public avec la mise en place d'un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) avec le SDEF (Syndicat Départemental d'Énergie du Finistère).

L'objectif de ce document est de fixer les orientations en matière d'éclairage public et de proposer des solutions d'investissements pour les prochaines années.

Les objectifs du SDAL :
- Établir un point technique sur les installations.
- Ajuster l'éclairage en fonction de la voie.
- Définir le matériel d'éclairage et son esthétique.
- Préciser les investissements à réaliser.
- Optimiser les coûts.
- Prendre en compte la biodiversité et le développement durable.

Après l'identification des priorités et des investissements à réaliser, un plan pluriannuel d'investissement sera établi, ainsi qu'un bilan énergétique.

Fibre optique

Pour le déploiement de la fibre, nous vous rappelons la nécessité de l'élagage (un courrier est parvenu aux personnes concernées).

Afin d'obtenir des appuis pouvant supporter la ligne cuivre et la fibre, des poteaux seront à remplacer, d'autres à implanter.

Chauffage de l'église

La chaudière au fioul, située dans le fond de l'église, n'est plus en état de fonctionnement. L'entreprise Delestre, du Maine et Loire, a posé deux lustres dans la nef et deux panneaux rayonnants dans le chœur. Ce chauffage électrique utilise la technologie de l'infrarouge court.

Un aérateur pour le stade

Pour améliorer l'état des terrains de foot, la commune s'est équipée d'un aérateur, acheté à la société Sofimat de Briec. Sa livraison est intervenue début septembre 2022.

D'une largeur de travail de 1,80 m, il est équipé de 60 couteaux de 20 cm de long, d'une cuve de lestage remplissable d'eau et d'un rouleau flottant qui permet de plaquer au sol le gazon et la terre soulevés par les couteaux.

L'aération consiste à inciser le sol. Cette opération stimule le développement racinaire de la plante, favorise la pénétration

de l'eau, de l'air, des éléments fertilisants et augmente le travail des micro-organismes.

En période favorable, un passage mensuel serait opportun. Les résultats attendus sont un enracinement optimal pour une bonne résistance aux piétinements, l'augmentation de la densité du gazon et une meilleure souplesse du sol.

Tribune du terrain de foot

De nouveaux aménagements sont installés afin de sécuriser l'accès à la tribune et aux gradins du stade de Poullen.

L'escalier en béton, côté Club House, qui se désagrégeait et devenait dangereux, a été remplacé par un escalier en acier galvanisé, fabriqué et posé par Manuel Barré de l'entreprise MB/MÉTAL. Des rambardes ont également été installées dans les tribunes par l'entreprise Le Scoul.

Sécurisation

Afin de sécuriser le poste de relevage de Tachen Foire, la structure d'insertion «Études et Chantiers», basée à Saint-Goazec, a nettoyé le site et changé le grillage.

De nouvelles trappes fabriquées par l'établissement Le Scoul sont venues remplacer les anciennes, devenues vétustes.

Nouveau véhicule

L'ancien véhicule ne passant plus au contrôle pollution, un nouveau fourgon a été livré aux services techniques.

Entretien du monument aux morts

À la veille du 11 novembre, le monument aux morts a été nettoyé par l'entreprise GR Clean Service de Pleyben.

Pors-Clos - La médiathèque

La médiathèque de Pors Clos a ouvert ses portes le samedi 4 février. Un nouveau lieu accueillant, pour tous, qui s'articulera autour de rencontres et d'animations.

100 mètres carrés de collections allant des albums petite enfance aux mangas ados et adultes, en passant par les documentaires, les livres-jeux, les romans, les policiers, la littérature de l'imaginaire (fantasy, science-fiction), le rayon Bretagne avec des livres en breton, des documents adaptés aux troubles dyslexiques et un nouveau rayon DVD.

L'équipe, constituée de bénévoles et d'une salariée à mi-temps, Annaïg Lorand, vous accueille pour votre inscription ou ré-inscription et pour la découverte des lieux.

Les classes de l'école de Leurgadoret participeront aux activités proposées par la médiathèque. Ainsi, des animations autour du livre permettront de créer ou de renforcer l'intérêt des enfants pour la lecture.

INFORMATIONS PRATIQUES :

HORAIRES :
Mardi : 16 h - 19 h
Mercredi : 10 h - 18 h sans interruption
Samedi : 10 h - 12 h 30

INSCRIPTION GRATUITE

MODALITÉS D'EMPRUNTS : 10 livres et 3 DVD max. pour une durée de 2 mois.

Annaïg Lorand, référente médiathèque.

Annaïg Lorand a rejoint la commune le 5 juillet 2022 en tant que référente médiathèque. Avec l'aide des bénévoles, elle accueillera le public et les groupes scolaires et périscolaires, les guidera et les accompagnera dans leurs choix.

Tout en gérant les inscriptions et les fonds adultes et enfants, elle participera aux acquisitions des ouvrages et leur mise en circulation.

Des animations autour du livre et du jeu seront mises en place tout au long de l'année.

Le résineux se trouvant dans le jardin jouxtant la salle polyvalente entravait l'aménagement du terrain.

L'abattage était envisagé mais après réflexion, pourquoi ne pas en faire une œuvre d'art : une sculpture. Ainsi, Nicolas Izquierdo, NIZ de son nom d'artiste, installé à Josselin, a travaillé sur ce tronc d'arbre à l'aide de tronçonneuses et de meuleuses.

Au gré de son inspiration, il a modelé une pièce unique d'une hauteur de 4 mètres, composée de volutes abstraites et d'un écureuil au sommet.

Pendant l'exécution de l'ouvrage, les habitants et les enfants de l'école et de l'accueil de loisirs sont venus échanger avec l'artiste sur sa façon de travailler, sur le monde de la sculpture.

Pors-Clos - Les extérieurs

Le jardin

Le jardin, conçu par Pierre-Antoine Ghewy, d'Harmonium Paysage, est en cours de concrétisation. L'aménagement du jardin attenant à la médiathèque, par les agents municipaux, a commencé et durera quelques semaines.

Le chantier a débuté par la réalisation du cheminement et l'installation des fourreaux pour le passage des câbles électriques nécessaires à l'éclairement. Puis viendront la préparation du sol et les plantations.

Des bancs seront à disposition des promeneurs.

Réunion entre l'architecte et les agents municipaux, qui mettront en oeuvre le plan du jardin.

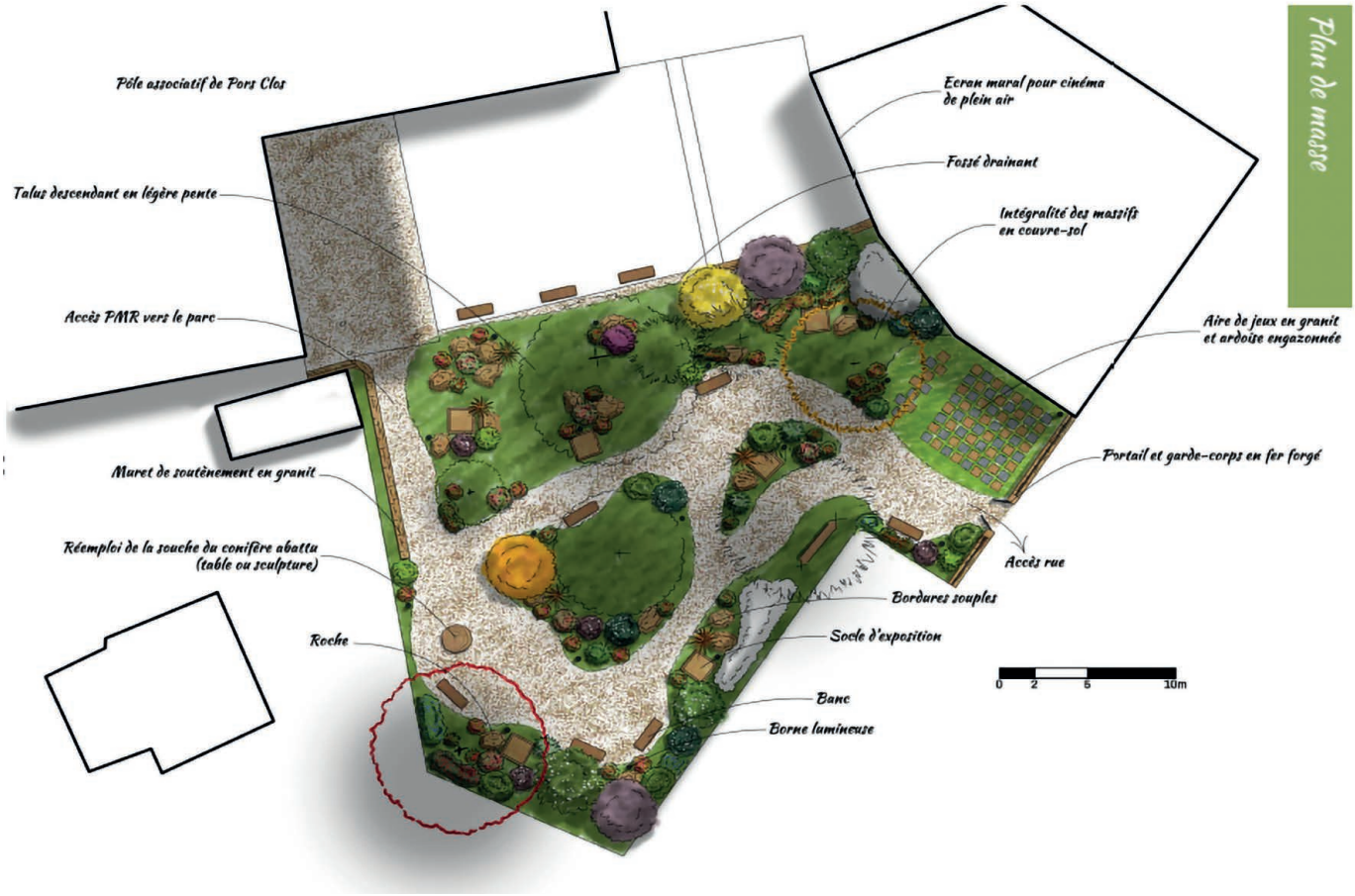

Le parking

Les mâts d'éclairage et leurs lanternes ont été mis en place par l'entreprise Allez.

Bientôt, un abribus sera positionné à l'arrêt de cars.

Au printemps, le parking sera entièrement enrobé et tracé.

Le groupe Pigeon, sous traitant de Le Fer T P, a réalisé les enrobés autour du bâtiment et a répandu une monocouche sur le parking.

L'entreprise Sévénéant Musique, de Gourin, a équipé la salle polyvalente d'un écran, d'un vidéo projecteur et d'une sonorisation.

L'agencement de l'office (la cuisine) et l'installation des appareils électro-ménagers est assuré par la société Bonnet Thirode.

Partie vaisselle de l'office.

Partie cuisson de l'office avec une plaque vitrocéramique et un four.

Le mobilier de la salle polyvalente a été renouvelé. Fourni par la société Altrad, il est stocké dans un box de rangement en attendant d'être utilisé par les associations.

Installation de toilettes publiques à l'extérieur, sur le parking, par l'entreprise Toilitech.

École de Leurgadoret

Aujourd'hui, 166 élèves sont accueillis dans le groupe scolaire de Leurgadoret, répartis en huit classes dont 2 bilingues breton (67 en maternelles et 98 en élémentaires).

Compte tenu de ces effectifs, l'inspection académique nous a réattribué la 8ème classe, perdue l'année dernière.

En effet, une 8ème classe nous a été réattribuée par l'inspection académique grâce à la persévérance de tous. La municipalité, l'Association des Parents d'Élèves et l'ensemble des enseignants se sont mobilisés par différents courriers et appels téléphoniques à l'académie. Ce collectif a pu démontrer les besoins éducatifs nécessaires pour que nos enfants puissent apprendre dans de bonnes conditions. Le bénéfice principal de cette ouverture est la réduction du nombre d'élèves par classes et un accompagnement pédagogique renforcé et de proximité.

Nouveaux équipements informatiques

Dans le cadre de l'école numérique rurale et du plan de relance, dont la commune a été bénéficiaire, l'école a obtenu une subvention permettant l'achat de nouveaux équipements informatiques. Des tablettes, des ordinateurs portables, des téléviseurs et des visualiseurs (permettant de projeter un document sur écran) ont été livrés à l'école. Ces matériels sont financés à hauteur de 70% par l'État.

Travaux à l'école

Différents travaux ont été effectués : l'installation de grillages et de portillons d'accès aux espaces verts dans la cour des maternelles, la mise en place de jeux thermocollés au sol, un enrobé bitume dans les cours élémentaire et maternelle avec traçage, pose de rideaux occultants dans trois classes élémentaires, réaménagement des lavabos extérieurs, réfection de la toiture en cours pour l'isolation et l'étanchéité.

Économies d'énergie

Depuis la rentrée de septembre, une grande sensibilisation a été menée sur l'énergie avec les enseignants et les agents présents à l'école.
Afin de réduire la facture d'électricité, nous avons modifié la programmation des plages horaires pour le chauffage, de façon à respecter le plan national énergie climat pour ne pas dépasser la température conseillée de 19°C. Le chauffage n'a été mis en fonctionnement qu'après les vacances de la Toussaint. Une demande d'attention particulière a été formulée concernant la fermeture des portes des classes afin de garder la chaleur, tout comme une prise de conscience au sujet de l'extinction des lumières sur le temps de classe.

L'école fait l'objet d'un diagnostic énergétique

L'ALECOB (Agence Locale de la maîtrise de l'Énergie du Centre Ouest Bretagne) accompagne la mise en place, le financement et le suivi d'un audit énergétique. Celui-ci entre dans le programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique).

L'objectif de ce programme est de soutenir financièrement les collectivités pour la mise en œuvre d'actions renforçant l'efficacité énergétique. La commune s'inscrit dans le programme ACTEE pour une analyse énergétique de l'école de Leurgadoret.

Les 30 ans de la Communauté de communes de Haute Cornouaille

En 2023, la Communauté de communes de Haute Cornouaille fêtera ses 30 ans.

Cet anniversaire est l'occasion de faire découvrir ou redécouvrir les compétences d'une collectivité qui travaille au côté de votre commune et pour le bien de tous.

Tout au long de l'année et dans toutes les communes du territoire, Bernard Saliou, président, les membres du Conseil communautaire et les agents de la collectivité vous proposeront des animations valorisant les actions et les compétences de la Communauté de communes.

Chaque mois, 1 domaine de compétences sur chaque commune et en décembre, un temps festif.

Le mois de janvier a été dédié aux métiers de l'information :

1. Le numérique, avec le lancement du nouveau programme des ateliers et animations prévus dans les points cyber du territoire;
2. Maison France Services, un guichet unique de proximité pour vous accompagner dans vos démarches du quotidien (Pôle Emploi, CAF, CPAM...) ;
3. L'informatique, avec une rencontre avec les collégiens du collège de l'Aulne ;
4. Le SIG, avec un portrait / métier « la SIG ça vous parle ? » ;
5. La communication, avec la mise en ligne du nouveau site internet de la Communauté.

En février, c'est la piscine communautaire AulnéO qui est mise à l'honneur à l'occasion de son 1er anniversaire. De nombreuses animations sont organisées pendant tout le mois. Puis en mars, l'enfance et la jeunesse avec le rendez-vous annuel des enfants « Zoom Petite Enfance ».

Suivez cette actualité sur le site www.haute-cornouaille.bzh et la page Facebook de la Communauté de communes.

Un accueil de loisirs communautaire

Suite à la décision du Conseil communautaire du 8 décembre 2022, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) est désormais géré directement pas les équipes de la Maison de l'enfance depuis le 1er janvier 2023.

Les inscriptions pour les prochaines vacances pourront être enregistrées à la Maison de l'enfance ou en ligne.

Toutes les informations concernant l'accueil de loisirs sont accessibles sur le site internet de la Communauté de communes de Haute Cornouaille : www.haute-cornouaille.bzh.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Maison de l'Enfance

Tél. 02 98 81 10 89

ou secretariat-enfance@ haute-cornouaille.bzh

Kore à cœur

L'association Courir et Marcher a organisé le dimanche 23 octobre une randonnée trail solidaire «Kore à Cœur» au profit de l'association «Rêves de clown» qui offre des animations de cirque aux enfants hospitalisés.

Trois circuits : 5 km, 10 km et 15 km ont été proposés aux 285 participants. Cette matinée a permis de récolter la somme de 1623€, remise au président de l'association lors de l'assemblée générale.

Pardon de Lochrist

La fête de Lochrist s'est déroulée le samedi 30 juillet. Elle a débuté par un tournoi de pétanque où de nombreuses équipes se sont affrontées.

Les fidèles ont assisté à une messe dans la chapelle. Le repas champêtre avec animation musicale a rassemblé plus de 700 convives.

À la tombée de la nuit, des artificiers ont tiré le traditionnel feu d'artifice.

Loar Gann : La nuit des étoiles

Cette année la nuit des étoiles s'est tenue le samedi 20 août. Dans l'après-midi, une quarantaine de personnes est venue assister à une présentation des différents modèles de télescopes.

En début de soirée, le public familial venu en nombre a été récompensé de sa patience car les nuages ont laissé place à un ciel dégagé.

Saturne a ouvert le bal des observations, une file d'attente s'est formée derrière le télescope de 406 mm pour admirer ses anneaux. Puis sont venues les explications sur les constellations, la Voie Lactée, les galaxies... Jupiter avec son escorte de satellites a surgi au-dessus des arbres vers minuit pour clore la soirée.

Forum des associations

Le premier septembre s'est déroulé le forum des associations dans la grande salle de l'école de Leurgadoret. Les associations de la commune ont présenté leurs activités et recueilli les inscriptions pour l'année en cours.

CCAS :
Repas des aînés et colis de Noël

Le dimanche 16 octobre, la municipalité a invité les aînés de plus de 70 ans à un repas préparé par le restaurant Coray'Lyne à l'école de Leurgadoret. Un moment de partage et de convivialité.

La doyenne Marie-Jeanne Benoît et le doyen Pierre Mévellec ont été honorés.

Les personnes de plus de 80 ans n'ayant pas participé à ce repas ont reçu un colis de Noël de produits locaux apporté par les élus.

Téléthon : La municipalité et les associations mobilisées.

Succédant au Comité d'animation, la municipalité a, cette année, pris les rênes pour mettre en place les animations pour le Téléthon.

Ces différentes actions ont permis de collecter la somme de 1000€ reversée à l'AFM Téléthon.

Un tournoi de pétanque organisé sur le boulodrome par l'amicale des pétanqueurs a réuni 14 équipes.

Des crêpières se sont relayées pour confectionner une cinquantaine de douzaines de crêpes à emporter. Des parts de gâteaux fabriqués par des habitants ont été proposées à la vente.

L'association Courir et marcher a organisé une marche dans le centre-bourg.

L'après midi, une vente de livres était organisée par les bénévoles de la bibliothèque.

Commémorations

Cérémonie du 11 novembre

Le 14 juillet : Commémoration à Kernabat à Scaër

Cérémonie du souvenir à Quillien à Tourc'h

Le mot de l'opposition

À l'heure où les communes s'interrogent sur l'énergie, le sujet n'a pas été évoqué à la dernière séance du conseil municipal. Pourtant le SDEF a informé la municipalité qu'elle devra faire face à une augmentation du coût de l'électricité de 117% soit 59 509 euros.

Une réflexion s'imposait : Comment réduire les factures d'électricité mais aussi de carburants, gaz et fioul pour le chauffage de certains locaux communaux.

Lors du précédent mandat, des travaux avaient déjà été réalisés en ce sens :

- remplacement de 80 lanternes par des leds, moins énergivores,
- temps d'éclairage public réduit,
- travaux sur les bâtiments communaux : remplacements d'ouvertures à Poullen et Beg Menez, réfection de la ventilation et de l'étanchéité du toit à l'école.

Il aurait été judicieux de poursuivre ces améliorations. À la mairie, par exemple, qui bien qu'inaugurée en 2002 n'a fait l'objet d'aucune isolation ! Nous avions aussi commencé à mener une réflexion sur le chauffage des bâtiments communaux et de l'EHPAD.

Il serait urgent de réunir la commission des travaux autour de ces sujets. Celle-ci ne s'est réunie que 4 fois depuis le début du mandat. C'est bien peu pour une commune comme Coray. C'est pourtant pour les élus un lieu d'information, d'échanges, de propositions, de prévisions des investissements. Aujourd'hui l'opposition n'est pas associée aux concertations et encore moins aux décisions !

Comment peut-on prétendre « associer les Corayens... aux chantiers que nous mettrons en œuvre » (profession de foi de la majorité) alors que les élus pourtant représentants de la population ne le sont pas ?

Les comptes-rendus de commissions, quand ils existent, et les délibérations sont aussi de bons moyens d'information tant pour les élus que pour les habitants. Encore faut-il que celles-ci soient conformes à la réalité. Ainsi, lors du conseil municipal du 29/11/2022, nous avons voté une demande de subvention destinée au financement de la MAM. Or, à la lecture de la délibération concernant ce point, nous avons découvert que l'ensemble du conseil municipal aurait voté un plan de financement qui n'a jamais été présenté en séance ! Il s'agit pourtant d'un projet dont l'estimation se monte à 765 272,28€ TTC.

Un tel projet méritait bien une présentation en commission de travaux !

Curieuse conception de la démocratie !

Les élus de l'opposition

Fleurissement

Les agents communaux ont effectué, en novembre, la mise en place du fleurissement de printemps. Vous pourrez très bientôt admirer le résultat de ce travail dans les parterres du bourg.

Retour sur...

Vœux de la municipalité

La cérémonie des vœux 2023 s'est déroulée le vendredi 6 janvier à Pors Clos dans la salle polyvalente.

Après deux années d'absence pour raison sanitaire, la population est venue nombreuse aux vœux de la municipalité prononcés par Joëlle Le Bihan .

Concert de Noël

Le Trio Pêr Vari Kervarec, Loeiz Méhat et Tony Dudognon ont présenté jeudi 29 décembre 2022, leur spectacle «Noa», en l'église de Coray.

150 personnes ont passé un moment très agréable, bercées par l'histoire contée et mise en musique.

Une véritable parenthèse enchantée entre les fêtes.

Au centre-bourg, l'église.
La connaissez-vous ?

HORIZONTALEMENT

1 - Éléments architecturaux subsistant de l'ancienne église.

2 - Nom de baptême de la cloche 2, datant de 1981.

3 - Forme de croix, symbole chrétien. Plan de l'édifice.

4 - Surpasse le deux d'une unité. Nombre de cloches de l'église.

5 - En musique, note de référence, sonorité de la cloche 2.

6 - Année de l'invention du cinématographe, par les frères Lumière et année de reconstruction de l'église.

7 - Forme de la flèche et des piliers où l'on compte huit angles.

8 - Nom de la cloche 1 datant de 1921 en référence aux Saints-patrons de l'église.

9 - Style architectural de la construction, aussi appelée «Renaissance gothique».

10 - Fonderie de cloches à Villedieu-Les-Poêles, dans la Manche, d'où provient la grosse cloche 1.

11 - Clé en musique, cinquième degré de la gamme de Do, sonorité de la cloche 1.

12 - Demi-tonne, poids de la cloche 1.

VERTICALEMENT

1 - Système de suspension des cloches où les jougs sont horizontaux. Au basket-ball : pénalité.

2 - Saints-patrons de l'édifice.

3 - Au début de ce siècle, Napoléon 1er est sur le trône et une église est construite à Coray.

4 - Style de clocher.

5 - Architecte de Châteaulin, qui a construit des églises dans le Finistère dans la seconde moitié du 19ème siècle.

6 - Collectivités territoriales, plus petite subdivision française à laquelle appartient l'église.

7 - Septième note de la gamme de Do. Sonorité de la cloche 3.

8 - Nom de la cloche 3, datant de 1967, «Celle qui élève».

9 - Famille de fondeurs de cloches d'Orléans, fournisseur des cloches 2 et 3.

10 - Code du département de l'Oise. Nombre de marches pour accéder à la chambre des cloches.

11 - Décennie marquée par le développement d'internet, c'est aussi celle de la dernière restauration de l'église.

12 - Grand bâtisseur d'édifices religieux, dont l'église de Coray, né à Scaër en 1840 et venu s'installer à Coray où il monta une entreprise d'une quarantaine d'ouvriers.

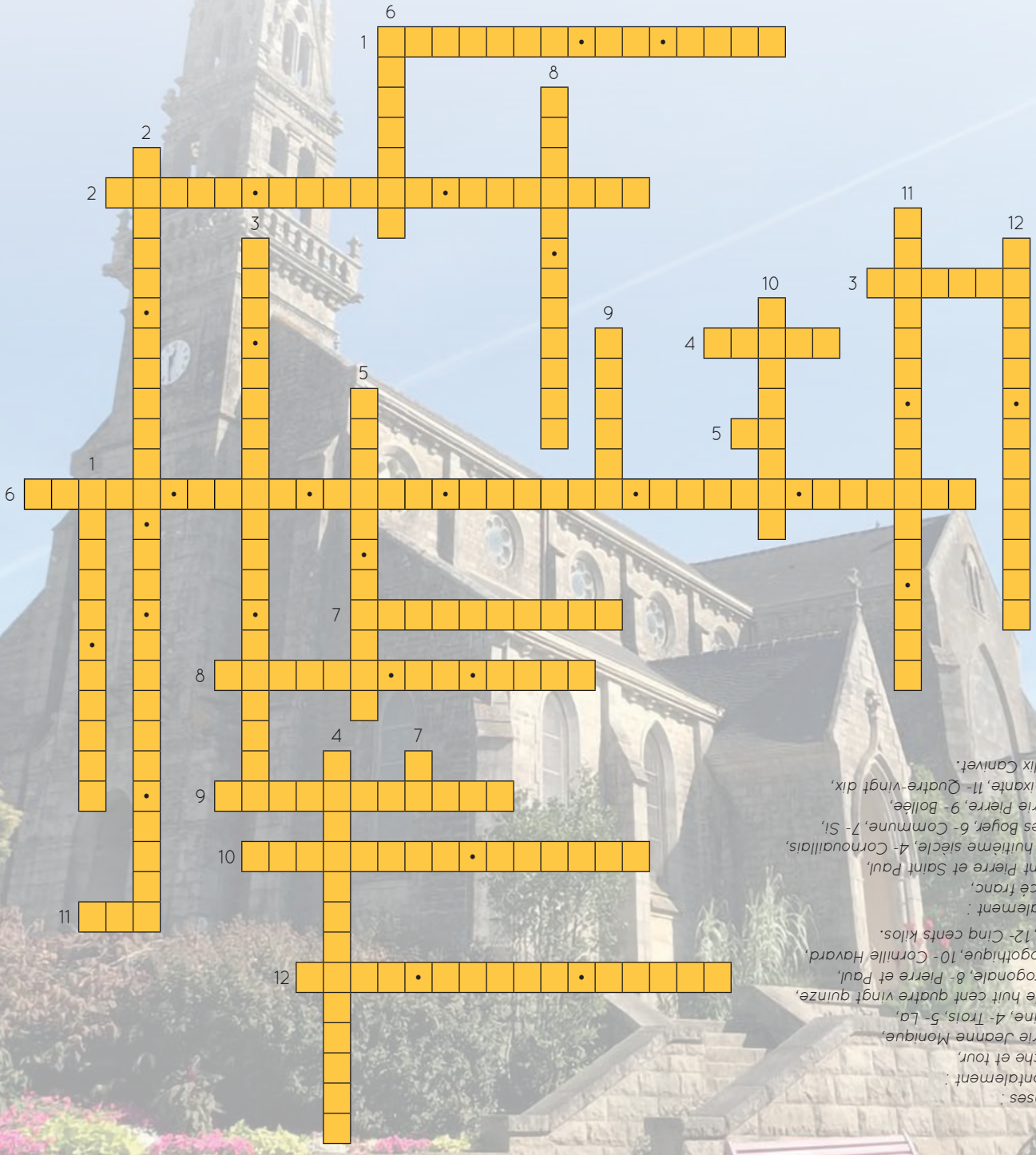

Réponses :
Horizontalement :
1- Clocher et tour,
2- Marie Jeanne Monique,
3- Latine, 4- Trois, 5- La,
6- Mille huit cent quatre vingt quinze,
7- Octogonale, 8- Pierre et Paul,
9- Negogothique, 10- Cornille Havard,
11- Sol, 12- Cinq cents kilos.
Verticalement :
1- Lancé franc,
2- Saint Pierre et Saint Paul,
3- Dix huitième siècle, 4- Cornouaillais,
5- Jules Boyer, 6- Commune, 7- Si,
8- Marie Pierre, 9- Bollée,
10- Soixante, 11- Quatre-vingt dix,
12- Félix Caniver.